

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 22 février 2012 à 9 h  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville  
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif  
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif  
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif  
Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif  
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif  
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif  
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif  
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif  
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif  
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
M. Guy Hébert, Directeur général  
Mme Rachel Laperrière, Directrice générale associée - développement et opérations  
M. Serge Lamontagne, Directeur général associé - ressources matérielles et soutien aux arrondissements  
Me Jean-François Milot, Avocat chef d'équipe - Direction du greffe

\_\_\_\_\_

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

\_\_\_\_\_

**CE12 0219**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 22 février 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.001

\_\_\_\_\_

**CE12 0220**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 23 janvier 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE12 0221**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 25 janvier 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE12 0222**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 30 janvier 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.004

---

**CE12 0223**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la construction d'une conduite d'égout unitaire (combinée) sur une longueur d'environ 25 mètres dans la rue Pierre-Héroux et le raccordement à la conduite existante sur le boulevard Monk.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1114360001

---

**CE12 0224**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le lancement des appels d'offres publics pour réaliser des travaux sur les conduites secondaires d'égout et d'aqueduc sur le territoire de la Ville de Montréal, et fournir, lorsque requis, les services professionnels s'y rattachant, tel que mentionné au dossier décisionnel;
- 2- d'autoriser le transfert de la réalisation des services professionnels d'une direction interne à une autre direction interne ou de lancer un appel d'offres à l'externe, si la ou les directions internes ne pouvaient effectuer le travail tel que précisé dans le tableau en annexe au dossier décisionnel;
- 3- d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions;
- 4- de mandater le Service de l'eau à produire au comité exécutif, lorsque tous les lancements d'appel d'offres seront terminés, l'état des coûts des contrats octroyés comparés aux estimés réalisés.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1114467006

---

**CE12 0225**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la fourniture et l'installation des équipements requis pour la fermeture des façades des filtres dans les galeries 1, 2 et 3 de l'usine de production d'eau potable Atwater.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1122982003

---

**CE12 0226**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour l'exécution des travaux de plantation aux buttes 5 et 6 au parc-nature du Ruisseau-De Montigny.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1111246012

---

**CE12 0227**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure des ententes-cadres, d'une durée de vingt-quatre (24) mois, pour la fourniture sur demande de forages peu profonds pour différents projets de reconstruction, de réhabilitation ou de réfection des chaussées;
- 2- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour les biens mentionnés en regard de leur nom, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11803;

<u>Firmes</u>	<u>Contrat</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
<b>Groupe ABS inc.</b>	#1	<b>275 000 \$</b>
<b>Labo SM inc.</b>	#2	<b>175 000 \$</b>

- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs, des arrondissements ou de l'agglomération et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1113855024

---

**CE12 0228**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire 9048-3173 Québec inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme pour les années 2012, 2013 et 2014, le contrat pour la livraison et la manutention des arbres de la pépinière municipale, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 206 696,31 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11921 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1124347002

---

**CE12 0229**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 762 284,25 \$, taxes incluses, pour des services de gardiennage au Biodôme de Montréal dans le cadre de la prolongation du contrat d'une année supplémentaire à Le groupe de sécurité Garda inc. (CM 11 0082), majorant ainsi le montant total du contrat de 754 762,24 \$ à 1,517 046,49 \$ taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1125034001

---

**CE12 0230**

Vu la résolution CA12 26 0046 du conseil d'arrondissement de Rosemont—La-Petite-Patrie en date du 6 février 2012;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet d'entente de développement entre la Ville et Groupe Axxco inc. pour le volet d'inclusion de logements sociaux et communautaires dans le projet immobilier, à des fins résidentielle, sur le lot 2 197 308 du cadastre du Québec.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1110963109

---

**CE12 0231**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ratifier l'entente intervenue entre le ministère des Transports du Québec et la Ville de Montréal visant la collaboration en ressources professionnelles municipales dans le cadre du projet Turcot, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011, pour une somme maximale de 486 760 \$, et approuver le document intitulé « Marché » ;

- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1120870001

---

**CE12 0232**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le paiement de 10 000 \$ aux fins de la cotisation de la Ville à l'organisme Les Arts et la Ville pour l'année 2012;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1124248001

---

**CE12 0233**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal à la Fédération canadienne des municipalités, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 mars 2013;
- 2- d'autoriser le paiement de la cotisation 2012-2013 à la Fédération canadienne des municipalités, au montant de 213 436,13 \$;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1120942002

---

**CE12 0234**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le déplacement de messieurs Claude Dauphin, maire de l'arrondissement de Lachine et 2<sup>e</sup> vice-président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), et Michel Bissonnet, membre du comité exécutif et maire de l'arrondissement de Saint-Léonard, à Kitchener (Ontario), du 7 au 10 mars 2012, afin de prendre part aux réunions du conseil national d'administration de la FCM;
- 2- d'accorder une avance de fonds aux montants de 1 430,36 \$ à monsieur Claude Dauphin et de 1 407,11 \$ à monsieur Michel Bissonnet;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1120942003

---

**CE12 0235**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le déplacement de monsieur Michel Bissonnet, membre du comité exécutif, responsable des affaires gouvernementales, à Québec, le 24 février 2012, afin d'assister à la Table Québec-municipalités (TQM);
- 2- d'autoriser une dépense de 445,43 \$ à cette fin;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1121143001

---

**CE12 0236**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le déplacement, du 4 au 11 mars 2012, de monsieur Richard Deschamps, vice-président du comité exécutif, responsable du développement économique, afin de diriger une délégation économique de Montréal dans le cadre du Marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIIM), à Cannes du 5 au 9 mars 2011, ainsi qu'à participer à une journée de prospection d'investissements à Paris;
- 2- d'accorder une avance de fonds au montant de 4 645 \$ à monsieur Richard Deschamps;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1120983001

---

**CE12 0237**

Vu la résolution CA12 210053 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 7 février 2012;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer madame Louise Hébert, directrice du bureau d'arrondissement, à titre de membre du conseil d'administration du Centre local de développement de Verdun, en remplacement de monsieur Gilles Baril.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1112176009

---

**CE12 0238**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 9 170,40 \$, taxes incluses, pour le changement de taux relié à l'aménagement de six véhicules légers neufs, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et Termaco ltée (CG07 0024), majorant ainsi le montant total du contrat de 112 617,41 \$ à 121 787,81 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1120336001

---

**CE12 0239**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 315 222,96 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de douze véhicules Dodge Grand Caravan 2012, pour les besoins du Service de police, conformément à l'entente-cadre 693411 intervenue entre la Ville de Montréal et « Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle) » (CG11 0370);
- 2- d'autoriser le paiement d'un montant de 26 842,68 \$, correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1124472002

---

**CE12 0240**

Vu la résolution CA12 260048 du conseil d'arrondissement de Rosemont—La-Petite-Patrie en date du 6 février 2012;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :



de nommer monsieur Marc-André Gadoury, conseiller du district Étienne-Desmarteau, à titre de membre du conseil d'administration de la Corporation de développement économique communautaire de Rosemont-Petite-Patrie.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1120629001

---

**CE12 0241**

Vu la résolution CA12 29 0043 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 6 février 2012;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation du bâtiment situé sur le lot 1 370 444 pour des personnes ayant besoin d'hébergement », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1112640019

---

**CE12 0242**

Il est

RÉSOLU :

de nommer M<sup>e</sup> Benoit Dagenais à titre de directeur principal du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière et avocat en chef, dans la classe salariale FM13 (130 080 \$ - 162 600 \$ - 195 120 \$), conformément à l'article 4 de la Politique de rémunération des cadres et à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1120395003

---

**Levée de la séance à 11 h 37**

70.001

---

Les résolutions CE12 0219 à CE12 0242 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Michael Applebaum  
Président du comité exécutif

---

Colette Fraser  
Greffière adjointe